

## Agenda de la CGE

### La CGE sera représentée :

- 
- 11 mars :** par Pierre Aliphat, délégué général, à la journée sur le Vietnam organisée à Lyon par l'AGERA.  
[En savoir plus : invitation\\_vietnam.pdf](#)
- 
- 11-12 mars :** aux 4<sup>èmes</sup> journées du groupe GEM.  
[En savoir plus : programme\\_langues et culture GEM.pdf](#)
- 
- 24 mars :** par Pierre Aliphat, délégué général, au comité de direction du Pacte mondial.
- 
- 25-26 mars :** par Pierre Aliphat, délégué général, et Nadia Hilal, chargée de mission, à l'assemblée générale du Chapitre des écoles de management à Deauville.
- 

## 11 et 12 mars 2010 : 4<sup>èmes</sup> journées d'études du groupe GEM (Groupe Ecoles de Management) de l'UPLEGESS à Rouen Business School.

**Thème : Les enseignements de langues et cultures face aux enjeux du changement dans les écoles de management.**

Cette manifestation est placée sous le haut patronage de la Conférence des grandes écoles et du Chapitre des écoles de management.

La table ronde se déroulera sur le thème "L'entreprise au cœur de la pédagogie des départements des langues vivantes : internationalisation, professionnalisation, recherche".

Andrés Atenza, président du Chapitre des écoles de management, Régis Vallée, président de la commission Formation de la CGE représenteront la CGE. Jean Le Bousse, Président de l'UPLEGESS, est aussi animateur du groupe Langues de la CGE.

## 21 et 22 juin 2010 : colloque sur "Les stages dans la formation d'ingénieur"

Organisé par l'École des Ponts ParisTech, qui sollicite des contributions sur ce thème.

**Soumission de résumés (1 page) jusqu'au 14 mars :** à envoyer aux comités scientifiques et d'organisation (Victor Gómez Frías - [mél : colloque-stages@enpc.fr](mailto:colloque-stages@enpc.fr))

Inscription gratuite jusqu'au 30 mai.

**Information : [www.enpc.fr/fr/colloque-stages](http://www.enpc.fr/fr/colloque-stages)**

## ■ ■ ■ Retour sur la journée de conférences à UBIFRANCE pour les responsables des grandes écoles (18 février)

UBIFRANCE a organisé une conférence sur les 10 ans du Volontariat international en entreprise devant 180 personnes (parmi lesquelles les directeurs des relations internationales et des relations entreprises des grandes écoles de la CGE).

Christophe Lecourtier, directeur général d'UBIFRANCE, et Lorenzo Cornuault ont présenté les missions de l'Agence française pour le développement international des entreprises. Pierre Ali-phat a représenté la CGE à la table ronde rassemblant les principaux interlocuteurs (UBIFRANCE, des Volontaires, des DRH de grands groupes et de PME).

Dans le cadre de la Réforme générale des politiques publiques, UBIFRANCE a vu son rôle d'appui au développement international des entreprises renforcé. Ses moyens financiers ont été triplés. L'Agence entend notamment favoriser le développement international des PME françaises. Elle dispose de 65 bureaux à l'étranger pour leur apporter une aide et un conseil sur mesure à l'international.

Le VIE<sup>1</sup> a succédé au CSNE (loi du 4 mars 2000). Le législateur a pris acte de la fin du service militaire, de l'absence de communautés françaises suffisamment nombreuses à l'étranger, des réticences nationales à s'expatrier<sup>2</sup> et donc du manque de relais économiques puissants à l'étranger. Le VIE entend notamment accroître la présence des entreprises françaises en-dehors de l'Union européenne (les deux tiers du commerce extérieur français se réalisent actuellement dans l'UE). Ainsi 60 % des pays d'accueil des VIE sont hors Union européenne, et UBIFRANCE cible en priorité les marchés émergents (l'Asie, l'Amérique latine, le Proche et le Moyen-Orient) et les Etats-Unis. On compte 6 500 jeunes Français actuellement en poste à l'étranger en VIE<sup>3</sup>.

UBIFRANCE reconnaît que le VIE n'est "qu'une formule parmi d'autres" pour l'envoi des diplômés des grandes écoles à l'international. Néanmoins, l'Agence postule qu'il s'agit du "chaînon manquant" idéal entre la fin des études et le début de la vie professionnelle. Mais surtout, cette formule présente de nombreux avantages. Pour de jeunes diplômés (de 18 à 28 ans), elle permet une première expérience professionnelle internationale, dans une entreprise de droit français, avec une indemnité mensuelle allant de 2 000 à 4 000 euros<sup>4</sup>, un contrat de travail de droit français<sup>5</sup>, la prise en charge par UBIFRANCE de nombreuses formalités administratives et juridiques (assurances, visa, éventuellement frais de rapatriement en cas de problème<sup>6</sup> - conflit ou situation de cessation de paiement, etc.).

1 - Ou VIA (Volontariat International en Administration).

2 - Environ 2,8 % de la population française vit hors de France, contre 5 % des Britanniques, 10 % des Américains, des Japonais ou des Italiens.

3 - On compte, depuis 2001, 25 000 missions réalisées ; avec une proportion de 30 % de femmes et de 70 % d'hommes.

4 - Variant en fonction du coût de la vie locale, non soumise à l'impôt, soit un salaire d'embauche plus important qu'en France.

5 - Par conséquent, le jeune diplômé dispose d'une couverture sociale, comme en France, et des avantages sociaux nationaux (par exemple, la durée de la mission – de 6 mois à 2 ans – est validée pour le calcul de la retraite de base).

6 - Le volontaire est rattaché aux services de l'ambassade.



- ■ ■ Le VIE contribue donc à réduire significativement le coût de l'expatriation. En outre, cette expérience permet d'accéder à une autonomie et à des responsabilités plus grandes que celles auxquelles peut prétendre un jeune diplômé en France. En ce sens, le VIE est reconnu comme un "accélérateur de carrière" important. Le taux d'embauche à l'issue du VIE est élevé (allant jusqu'à 70 %). La formule est également avantageuse pour les entreprises<sup>7</sup>.

L'objectif fixé est de porter à 10 000 le nombre de jeunes VIE en poste à l'étranger, d'ici trois ans. Pour ce faire, UBIFRANCE s'est dotée d'un nouveau site Internet (<http://www.civiweb.com>) afin de faciliter les contacts entre les candidats et les entreprises partenaires.

UBIFRANCE a demandé aux grandes écoles de contribuer à mieux faire connaître le dispositif du VIE auprès de leurs diplômés (le VIE n'est pas réservé aux Bac + 5, mais il s'agit néanmoins de la population prioritaire)<sup>8</sup>.

Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat en charge du Commerce extérieur, a clôturé les débats en rappelant le soutien gouvernemental au développement des PME à l'international. Elle a demandé que soient mieux pris en compte des enjeux géographiques : certains pays sont insuffisamment présents dans les stratégies des entreprises françaises à l'export, le Brésil en particulier. Elle a souligné la nécessité de renforcer les procédures de développement à l'export en priorité pour les secteurs innovants (en matière de technologies, mais également dans les domaines du design et du marketing), de cibler en priorité les PME, où les stratégies d'exportation sont insuffisamment structurées. Les profils les plus intéressants, de son point de vue, sont ceux qui permettront de croiser à l'avenir plusieurs approches (ingénieur et commercial ou ingénieur et marketing, par exemple) et de bénéficier de formations polyvalentes. Les rapprochements actuels entre écoles de management et d'ingénieurs lui ont semblé particulièrement intéressants.

Voir également "V.I.E, Spécial 10 ans", *Le Moniteur du Commerce International*, Février 2010.

**Pour plus d'informations**, contactez Laura Drissi, UBIFRANCE/Centre d'Information sur le Volontariat International : [laura.drissi@ubifrance.fr](mailto:laura.drissi@ubifrance.fr)

**Nadia Hilal**

7 - Avec notamment des avantages financiers et fiscaux, une assistance pour les formalités administratives (permis de travail, visa, etc.), une période de travail en France possible pour 165 jours afin que le VIE connaisse bien l'entreprise et ses pratiques avant le départ. UBIFRANCE effectue également la sélection des meilleurs profils et des CV les plus adaptés à la mission.

8 - L'âge moyen est de 25,5 ans. 90 % des VIE ont un Bac +5.

